EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 28/10/2021
L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Eléna DECOLASSE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, François TOSI, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents :
Didier CAZENAVE, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Christophe DARDENNE, Julie DUMONT, Christophe GIGOT, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Bernard GUILHEM pouvoir à Joachim BOISARD, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gérard MOULINIER pouvoir à Patrick JARJANETTE, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
RENOUVELLEMENT MEMBRES CONSEIL D'EXPLOITATION RÉGIE SPANC CALI

Sur proposition de Monsieur Laurent KERMABON Vice-président en charge de 'Eau, l'Assainissement, l'Environnement et à la Transition écologique

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles R. 2221-1 et suivants,
Vu la Loi n°2015-991 du 7 Aout 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) qui attribue à titre obligatoire les compétences « eau et assainissement » aux Communautés d'agglomération à compter du 1er Janvier 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 17 mars 2021 portant modification des statuts de La Cali,
Vu la délibération n°2019-10-219 en date du 17 octobre 2019 portant création de la régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali et son budget annexe,
Vu la délibération n°2019-12-281 du 16 décembre 2019 portant désignation des membres du Conseil d'exploitation, modification des statuts de la régie communautaire d'assainissement non collectif et nomination du Directeur,
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 25 octobre 2021,

Considérant que La Cali est compétente en matière d'eau et d'assainissement depuis le 1er janvier 2020,

Considérant que La Cali a procédé à la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière, la régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali,

Considérant que le Conseil d'exploitation est composé de 8 membres désignés par le Conseil communautaire sur proposition de Monsieur le Président.

Considérant qu'en application de l'article 5.3 des statuts, tout renouvellement général du Conseil Communautaire entraine de façon automatique le renouvellement de l'ensemble du Conseil d'exploitation même dans l'hypothèse où le mandat des membres du Conseil d'exploitation n'est pas arrivé à son terme,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des membres du conseil d'exploitation désignés par le conseil communautaire le 16 décembre 2019,

Monsieur le Président propose les 8 membres suivants :

	Titulaires	Suppléants
Libourne	KERMABON Laurent	SEJOURNET Agnès
	GIGOT Christophe	GRELOT Régis
Les Billaux	MILLAIRE Michel	PECHEREAU Philippe
Lalande de Pomerol	DURANT-TEYSSIER Philippe	GODINEAU Sébastien

Considérant que Monsieur René BARDYN a été nommé directeur par intérim, le temps du recrutement d'un directeur,

Considérant qu'il est proposé de mettre fin la nomination par intérim de René BARDYN et de nommer Madame Emeline RAQUIL en qualité de Directeur de la Régie, en application de l'article 7.1 des statuts,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**67** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la proposition de Monsieur le Président pour la fin des fonctions de Directeur de la Régie par intérim,

- d'approuver la proposition de Monsieur le Président pour la désignation des membres du Conseil d'exploitation et du Directeur,

- de procéder à la désignation des membres du Conseil d'exploitation sur la base de la proposition du Président,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde